

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME I

FÉVRIER 1902

N° 2

LETTRE DE SON EXCELLENCE MGR FALCONIO

Delegatio Apostolica

Ottawa, Canada, 22 janvier 1902.

Monsieur l'abbé L. LINDSAY,
Québec,

Monsieur l'abbé,

Je viens de recevoir le premier numéro de la *Nouvelle-France* que votre lettre du 15 janvier m'annonçait. Je vous présente mes bien sincères remerciements.

La *Nouvelle-France* répond à un désir exprimé depuis longtemps déjà tant par l'épiscopat et le clergé que par les laïques éclairés de ce pays. Les encouragements et les approbations que votre entreprise a reçus, tout particulièrement de la part des Archevêques de Québec, d'Ottawa et de Montréal, sont pour vous un signe de son à-propos et un gage du succès qu'elle ne peut manquer d'avoir. Je bénis moi-même de tout cœur cette publication et j'ai le ferme espoir qu'elle imprimera un nouvel élan aux études scientifiques et littéraires parmi les Canadiens-français. Puisse-t-elle être toujours fidèle à son programme et, plus heureuse que ses devancières, avoir une vie longue et prospère.

Veillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

† DIOMÈDE FALCONIO, arch. de Larisse,

Délégué apostolique.

UNE PAROISSE CANADIENNE

MONOGRAPHIE

Nous nous sommes proposé, en présentant au lecteur une monographie de paroisse canadienne, un double but : d'abord, de renseigner ceux qui prennent intérêt aux questions religieuses et sociales; ensuite, de fournir au clergé français, si notre travail parvient jusqu'à lui, des documents qui pourront lui être de quelque secours, pour l'époque, vraisemblablement assez rapprochée, où la dénonciation du Concordat l'obligera à entreprendre, sur des bases modernes, la reconstruction de la vieille Eglise de France.

Ce double but justifie le choix que nous avons fait, comme sujet de notre étude, d'une paroisse urbaine, pauvre, située en dehors de la province de Québec. Quand on entreprend une monographie, on cherche de préférence, non un type exceptionnel, plus curieux qu'instructif, mais un type ordinaire, bien dans la moyenne du genre, qui puisse aisément s'adapter aux circonstances et aux conditions des divers pays.

Or, dans la province de Québec, l'Eglise, avec son régime privilégié, ses répartitions légales pour la construction des édifices du culte, son impôt de la dîme pour l'entretien du clergé, toutes choses abolies ailleurs par les révolutions, se trouve vivre aujourd'hui dans un état d'heureuse exception. Il nous fallait donc chercher notre modèle hors de ses frontières.

Ce modèle, nous ne l'avons pas trouvé davantage dans les paroisses rurales des autres provinces canadiennes. Car,

s'il est vrai que, dans ces provinces, les répartitions légales pour le service du culte catholique ne sont point reconnues par l'Etat, on supplée communément à cette lacune au moyen de diverses répartitions volontaires qui sont ensuite rendues obligatoires sous forme de souscriptions. Il n'est guère de contrées, nous le craignons, en dehors du Canada, où les catholiques consentent jamais à souscrire de tels engagements.

Nous chercherons donc notre modèle dans une paroisse de ville. Là, en effet, plus d'engagements, plus de ressources fixes. L'église, dans les villes, ne se soutient que par les contributions libres et quotidiennes des fidèles ; elle ne subsiste que par leur générosité. Hâtons-nous d'ajouter que, grâce à Dieu, cette générosité ne lui fait jamais défaut. Toutefois, même dans les villes, il faut distinguer entre les paroisses riches et les paroisses pauvres. On trouve toujours dans les premières des citoyens dont les libéralités gonflent démesurément les recettes de la fabrique. Les paroisses pauvres, au contraire, avec leurs minces revenus et leurs dépenses réduites au strict nécessaire, où rien n'est abandonné aux chances de l'inconnu, se trouvent dans les conditions les plus parfaites pour l'établissement d'un budget normal.

Telles sont les raisons qui nous ont déterminé à prendre pour type de notre monographie une pauvre petite paroisse de faubourg, peuplée exclusivement de familles ouvrières, nouvellement fondée, et non encore parvenue au degré de prospérité matérielle et morale qu'elle est appelée à atteindre. Nous l'appellerons Saint-Paul ; ce nom sera la seule fiction de notre récit, tout le reste demeurant absolument authentique.

Pour plus de clarté, nous diviserons notre étude en trois parties qui correspondent aux principaux chefs d'idées : la fabrique, les familles, les âmes.

I

La paroisse Saint-Paul fut fondée le 1^{er} mars 1891, date de l'ouverture de l'église et de l'installation du premier curé. Inutile de dire qu'il n'existait pour la nouvelle fondation aucune sorte de capital, et que toutes les dépenses d'achat du terrain et de construction des édifices durent être couvertes par des emprunts. Il n'entre point, non plus, dans notre plan de raconter en détail les progrès de la paroisse, lesquels, d'ailleurs, n'offrent rien de remarquable. Qu'il suffise d'observer que les travaux de parachèvement de l'église se poursuivirent lentement pendant plusieurs années, au fur et à mesure de l'augmentation des ressources, jusqu'en décembre 1897, époque où se clôtura ce que nous appelons la période de fondation.

La seconde période de l'existence de la paroisse, celle d'amortissement de la dette, commença presque aussitôt, dès 1899, pour se continuer pendant l'année 1900, année que nous avons précisément choisie comme date de notre monographie. Les dépenses extraordinaires ayant cessé ainsi que les dons qu'elles avaient pu provoquer, tout est rentré dans l'ordre, et la vie paroissiale a pris définitivement son cours normal.

C'est à cette même époque que la paroisse Saint-Paul perdit son premier curé qu'une cruelle maladie, causée en partie par des fatigues excessives, enleva prématurément au ministère actif, mais dont l'œuvre se perpétue dans le même esprit de zèle et de discrétion.

Maintenant que le lecteur est en possession de notions historiques suffisantes sur le sujet, faisons, sans plus de préliminaires, l'exposé de la situation financière au premier janvier 1900.

PAROISSE SAINT-PAUL

<i>Propriétés.</i>	<i>Au 1er janvier 1900.</i>	<i>Dettes.</i>
Terrains de la fabrique, 2 arpts. Valeur: \$	2,000.00	Emprunt de \$11,686.86
Eglise et sacristie	9,500.00	à 4½ %.
Mobilier, ornements, vases sacrés, etc .	3,500.00	
Presbytère	2,000.00	
	\$17,000.00.	Total des dettes: \$11,686.86

Comme on le voit, la valeur de la propriété dépasse la dette de \$5,313.14, ce qui, dans l'espèce et vu la courte existence de la paroisse, est un chiffre considérable et demande explication.

L'explication en est pourtant fort simple. Quatre mille piastres, environ, ont été données au curé par des amis, pour le presbytère, et principalement pour les ornements et les vases sacrés de l'église, ce qui excuse leur grande abondance et leur richesse vraiment extraordinaire. Mille piastres constituent la contribution volontaire des paroissiens, et les trois cent treize piastres qui restent sont attribuables au premier versement d'amortissement effectué par la fabrique pour l'exercice de 1899.

Le terrain de la fabrique est d'une grande valeur. Il fut acheté en 1890, au prix de deux mille piastres, et sa situation exceptionnelle sur une des voies les plus fréquentées lui donne déjà sans doute une plus-value considérable. On n'en saurait dire autant de l'église et du presbytère qui sont des constructions essentiellement temporaires, en bois lambrissé de briques, à la mode du pays. Le manque

de fonds et l'impossibilité de mesurer les accroissements futurs de la paroisse, qui a déjà doublé de population en dix ans, n'ont point permis d'entreprendre des travaux définitifs. Ici, comme en beaucoup de cas, les économies de la pauvreté aboutiront à des pertes d'argent. Quoi qu'il en soit, l'église qui est fort convenable et dont les dimensions sont de cent vingt pieds de long sur cinquante de large, possède cent cinquante bancs de trois places et suffit amplement aux trois cent trente familles de la paroisse. On y dit quatre messes tous les dimanches.

Les propriétés, au commencement de 1900, nous sont maintenant connues ; arrivons d'un coup à la fin de l'année et analysons avec grand soin le budget de la paroisse Saint-Paul, tel que l'examen de ses comptes nous le fait connaître ; en voici le tableau résumé dans ses grandes lignes :

BUDGET DE L'ANNÉE 1900

Recettes

En caisse le 1 ^{er} janvier 1900	\$170 72
Vente des bancs	751 85
Location des places libres	192 79
Casuel	115 20
Journées d'église	97 25
Souscription pour le chauffage.	148 40
Quêtes du dimanche	228 06
Vente de cierges.	178 90
Location du soubassement de l'église	53 25
Contribution des enfants de chœur	10 25
Souscription pour pose de l'appareil d'électricité.	72 80
Deux soirées dramatiques au bénéfice de l'église.	85 00
Recettes diverses	63 39
Total	<u>\$2,167 86</u>

Analysons ces chiffres.

Selon l'usage, les bancs de l'église sont mis en vente chaque année au mois d'août. En 1900, cent trente-cinq furent ainsi vendus, au prix moyen de \$5.60, soit \$751.85. A ce premier chiffre il convient d'ajouter la somme de \$192.79, pour location de places aux messes basses ; et nous arrivons au total respectable de \$944.64 qui représente le plus clair et le plus sûr revenu de la fabrique. Inutile de faire remarquer que les pauvres ne payent point leurs places, et que tous les fidèles comprennent la nécessité des sacrifices qui ont pour but le maintien de la religion.

Le casuel de l'église est peu considérable : \$115.20. Il est constitué en grande partie par les services suivants dont voici le tarif :

Grand'messes : pour la fabrique	\$ 1 00
Sépultures d'enfants : pour la fabrique	0 50
“ d'adultes : “	de \$2.00 à \$12 00, selon la classe.

Par journées d'église on doit entendre une souscription correspondant au salaire d'une ou de plusieurs journées de travail, à laquelle s'étaient engagés, pendant cinq ans, un certain nombre de paroissiens, au bénéfice de l'église. Ils ont tenu fidèlement leur promesse.

La collecte pour le chauffage de l'église se fait chaque année à domicile par des zélateurs. Au Canada, dans les villes, du moins, l'église est chauffée jour et nuit pendant plus de six mois, lourde charge à laquelle on subvient par une contribution particulière.

Les quêtes du dimanche sont satisfaisantes ; elles produisent en moyenne quatre piastres par dimanche, ce qui s'explique par la générosité proverbiale des ouvriers. Le curé de Saint-Paul, cependant, ne parle jamais d'argent en chaire.

Le produit de la vente des cierges devant la statue de saint Antoine est également une source appréciable de revenus : \$178.90.

Les salles du soubassement louées aux diverses sociétés paroissiales rapportent \$53.25 à la fabrique. Quant aux contributions des enfants de chœur, \$10.25, elles sont consacrées à l'entretien de leur vestiaire. Tels sont les principaux chapitres du budget des recettes ordinaires. Les deux articles dont il nous reste à faire mention, ont, au contraire, un caractère transitoire. La lumière électrique ayant été introduite dans l'église au prix de \$145, il fallut pourvoir à cette dépense de luxe ; on eut recours, pour cette fin, à une souscription publique et à des fêtes. Deux soirées dramatiques furent données dans le soubassement par les jeunes gens de la paroisse, avec plein succès.

Dépenses

Droit cathédral	\$ 75 18
Intérêts de la dette	525 87
Vin et hosties pour la messe, deux prêtres . . .	52 00
Luminaire	87 40
Charbon : 52 tonnes à \$6.00	133 68
Peinture au toit de l'église	114 50
Réparations au clocher	25 07
Réfection des escaliers et de la plateforme . .	54 10
Réparations ordinaires	14 45
Lavage et blanchissage	18 00
Salaire du bedeau : \$15.00 par mois	180 00
Appareil de lumière électrique	145 00
Dépenses diverses	55 75
Amortissement de la dette	686 86
Total	\$2,167 86
Reste en caisse	\$0 00

Examinons ces dépenses comme nous avons fait des recettes.

On entend par droit cathédralique une taxe de dix pour cent prélevée sur la vente des bancs, dans tout le diocèse, au bénéfice de l'Ordinaire. Chacun sait que l'évêque a la charge de toutes les œuvres diocésaines. Le droit cathédralique constitue sa principale source de revenus.

Nous avons calculé la dépense du vin de messe pour deux prêtres, car, quoique le curé n'ait point de vicaire, un prêtre étranger dit la messe dans son église chaque matin.

Nous avons vu, plus haut, que certaines dépenses ont un caractère extraordinaire : l'installation de l'éclairage électrique, par exemple. Il convient d'y ajouter le coût de certaines réparations et de la peinture du toit. On peut faire de ce chef, dans un budget ordinaire, une économie de deux cents piastres.

En revanche, plusieurs dépenses ordinaires sont loin d'atteindre leur chiffre normal. La fabrique étant pauvre, le curé a recours à une foule de bonnes volontés ; des personnes généreuses se chargent de bien des petits travaux de sacristie ; les chantres, l'organiste ne sont point rétribués ; le bedeau cumule les fonctions de sacristain et de serviteur du prêtre, et en reçoit, pour sa peine, outre son entretien, un surcroît de salaire mensuel de dix piastres.

Telles sont les industries qui ont permis à la paroisse Saint-Paul, sans recourir aux grands moyens, nous voulons dire aux pique-niques ou aux bazars, d'amortir, dans une seule année, sa dette de près de sept cents piastres. Dans ces conditions nous en verrons sous peu la liquidation complète.

Si, maintenant que nous avons pris connaissance du budget de la fabrique, nous désirons savoir quels sont les revenus du curé, en voici le tableau :

Support.	\$431 00
Casuel	276 00
Honoraires des messes basses . . .	150 00
Total	\$857 00

Par support on entend la contribution que doit au prêtre chaque famille catholique. En voici le tarif : pour une famille, deux piastres ; pour un jeune homme indépendant, une piastre. A ce compte la paroisse Saint-Paul devrait à son curé, rien que pour les familles, \$660.00 de support. Mais le prêtre est un bon père, comme il convient ; non seulement il ne réclame rien des pauvres, mais il leur distribue \$335.00 d'aumônes tirées du tronc de saint Antoine. Le casuel se décompose comme suit : 88 baptêmes : une piastre d'offrande ; 20 mariages : cinq piastres d'honoraires ; 46 sépultures, avec un tarif variant de vingt-cinq centins à cinq piastres ; à quoi il faut ajouter quelques grand'messes, les messes basses à cinquante centins, et les deux grandes quêtes de Noël et de Pâques.

II

De la fabrique, passons aux familles.

Comme il a été dit, la paroisse Saint-Paul est située dans un faubourg de grande ville. Elle s'accroît rapidement. A l'époque de sa fondation, en 1891, elle ne comptait que cent cinquante familles ; elle en compte actuellement trois cents ; et l'on a sujet de croire que, dans peu d'années, elle atteindra le chiffre normal de six cents qu'elle ne doit pas dépasser. Il faudra songer alors à créer une nouvelle

paroisse à l'ouest, selon l'intention formelle de l'évêque, partisan convaincu des petites congrégations qui permettent au pasteur de se tenir en contact incessant avec son peuple.

Outre ses trois cent trente familles françaises, le faubourg de X comprend encore sept cents familles de langue anglaise, formant une population totale de cinq mille habitants. Tous appartiennent à la classe ouvrière. Ils ont été attirés dans cette localité par le bon marché des lots à bâtir qui leur permet l'espoir de devenir propriétaires. Un lot, en effet, vaut de trois à quatre cents piastres, selon les rues, et se paye par annuités. Le Canadien, expert en tous métiers, construit lui-même sa maison, ne payant que le bois qui en est l'unique matière première. Il la finit à l'intérieur, la meuble avec élégance, à des conditions qui surprennent l'étranger par leur bas prix. Il est vrai que les meubles et les vêtements manquent également de solidité et doivent être remplacés fréquemment. Plus tard, lorsque les dettes contractées seront éteintes, l'heureux propriétaire lambrissera l'extérieur de sa demeure et la couvrira d'une double couche de peinture rose, verte ou bleue.

Deux ou trois appartements, dont un salon, en bas ; autant dans le haut ; à l'arrière, une cuisine ; au fond de la cour un appentis pour le bois ; dans le jardinet quelques fleurs ; des arbres près du trottoir ; de l'eau en abondance ; car l'aqueduc municipal fonctionne, en attendant les égouts : telle est l'économie de ces petits immeubles jetés, épars, sur le bord de vastes rues à peine tracées, où des troupes d'enfants, roses et pieds nus, s'ébattent à l'aise, buvant l'air à pleins poumons, sous l'œil bénin des mères. Quelle supériorité ces quartiers excentriques n'ont-ils pas sur les rues gestionnées et sur les immenses maisons ouvrières des

vieilles cités ! Les tramways électriques ont rendu possible cette heureuse décentralisation.

Les trois cent trente familles de la paroisse Saint-Paul donnent un chiffre total de 1709 âmes, soit une moyenne de trois enfants par famille. A qui ce nombre de trois enfants paraîtrait bien faible, chez des Canadiens, nous ferons observer que les ménages, dans cette paroisse nouvelle, sont presque tous jeunes, et que, d'ailleurs, les enfants quittent leurs parents de bonne heure, soit pour s'établir, soit pour courir le monde. La statistique ci-dessous, tirée des registres paroissiaux, édifiera le lecteur sur ce point.

Année 1900. Mariages, 20. Décès, 46. Naissances, 88. Soit 55 naissances et 29 décès par mille.

Le tableau suivant est des plus suggestifs :

<i>Par mille habitants.</i>	<i>Naissances.</i>	<i>Décès.</i>	<i>Excédent des naissances.</i>
Province d'Ontario . .	19	21	2 en moins
France	22	21	1 naissance en plus.
Etats-Unis	23	20	3 " "
Paroisse Saint-Paul . .	55	29	26 " "

Comment s'étonner, après cela, que les Canadiens se croient appelés à l'hégémonie de l'Amérique ?

Quoique pauvres, les paroissiens de Saint-Paul ne sont point des indigents. Nous en trouvons la preuve dans le fait que, sur ³³⁰ trente familles, cent dix seulement sont locataires. Les autres possèdent leur maison. Il n'est que juste d'ajouter que la plupart de ces derniers n'ont pas achevé de payer leurs dettes.

A part une douzaines d'infortunés qui ne subsistent que d'expédients, tous vivent honnêtement. Les plus favorisés sont les petits marchands, les commis ou agents, employés

à l'année, les ouvriers appartenant aux divers corps de métiers, dont les salaires sont élevés. Ils sont au nombre de quatre-vingts familles. La grosse majorité, soit deux cent trente-deux familles, appartient à la classe des journaliers proprement dits, et travaille dans les puissantes scieries du voisinage. Ce sera donc le budget type d'un journalier que nous allons présenter au lecteur.

La famille se compose de cinq membres :

- Moïse Leclerc, journalier, âgé de 27 ans.
- Yvonne Ledoux, sa femme, âgée de 24 ans.
- Paul, enfant, âgé de 4 ans.
- Jeanne, enfant, âgée de 2 ans.
- Louise, enfant, âgée de 7 mois.

Propriétés :—Un lot à bâtir, cinquante pieds de façade, cent de profondeur. Valeur	\$300 00
Une maison en bois, 16 pieds sur 24, finie à l'intérieur seulement.	500 00
Meubles : 4 lits, un berceau, 12 chaises, une table, buffets, etc..	50 00
Linge de ménage, couvertures, etc.	15 00
Ustensiles, batterie de cuisine, poêle, vaisselle, etc.	30 00
Vêtements du mari : complet du dimanche, du travail	30 00
Vêtements de la femme : \$20,00 ; des trois enfants : \$15,00	35 00
Total des propriétés	\$960 00
Dettes :—Quatre cents piastres empruntées pour acheter et bâtir, payables en huit versements annuels de cinquante piastres	400 00

Recettes :

Travail aux scieries, de mai à novembre, inclusivement, moins les dimanches. Soit 182 jours à \$1.40 (l'hiver, les scieries sont fermées à cause des glaces)	255 00
Travail d'hiver. Quelques journées trouvées çà et là	50 00
Rente de la maison sous forme d'économie de loyer	60 00
* Total des recettes	\$365 00

Dépenses :

Frais d'alimentation : \$6.00 par quinzaine ¹ . (L'unique boisson est le thé, ou, parfois, le café).	144 00
Loyer : \$5.00 par mois	60 00
Chauffage : \$25.00. Eclairage : \$3.00	28 00
Vêtements du mari : \$25.00 ; de la femme : \$10.00 ; de trois enfants : \$18.00	53 00
Blanchissage, fait par la femme ; savon, etc.	4 00
Frais du culte :—Un banc : \$5.50 ; quêtes : \$1.00. Souscription pour lavage et chauffage : \$1.05. Support : \$2.00	9 55
Frais de maladies.	5 00
Taxes scolaires : \$2.00 ; taxes pour l'eau : \$4.00 ; taxes municipales : \$8.00	14 00
Assurances contre l'incendie : \$3.50. Assurances sur la vie ou de secours mutuels : \$12.00	15 50
Divers : aumônes, amusements, boissons, etc.	31 95
Total des dépenses	\$365 00

Ce budget a besoin de commentaires. Commençons par dire un mot des propriétés. Les héritages, chez l'ouvrier canadien, sont rares et peu importants. Le grand nombre des enfants, le manque d'esprit d'économie expliquent suffisamment le fait. D'autre part, le jeune homme ne songe guère à amasser avant son mariage. A peine, parfois, a-t-il de quoi célébrer honnêtement ses noces. C'est ce qui explique qu'un si grand nombre de jeunes ménages, peu industriels, ne parviennent jamais à sortir d'un état de gêne, et vont errant de ville en ville, harcelés par la foule de leurs fournisseurs.

Mais les économes et les ambitieux parviennent assez aisément à l'indépendance. La vie n'est point chère au

1 — Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner ici le détail de cet article.

Canada pour qui la mène modestement. Le grand problème qui se pose à l'ouvrier est l'amortissement des emprunts qu'il a dû faire pour acheter son lot et le bâtir. Ses recettes ordinaires n'y suffisent point, comme nous avons vu dans le détail de son budget. La seule ressource qui lui reste est donc de mettre sa jeune femme en pension et de monter, l'hiver, dans les chantiers de la forêt. Il en reviendra au printemps avec les cinquante piastres d'économies dont il a besoin.

Des propriétés, passons aux recettes.

Les recettes de notre budget sont un minimum. Elles peuvent s'accroître de diverses façons : par le travail de la femme ou des enfants, par l'engagement du mari dans les chantiers. Un homme, dans les chantiers, gagne, outre son entretien, vingt-cinq piastres par mois ; soit cent piastres dans l'hiver, soit cinquante de plus que ce qu'indique notre budget.

De son côté, la femme peut coudre pour les grands magasins de la ville. Les enfants, à quatorze ou quinze ans, trop tôt, hélas ! commencent à gagner leur vie. Le petit Canadien s'ennuie à l'école et ne pense qu'à travailler ; la jeune fille fait de même. Bref, le grand nombre des enfants, loin d'être une charge, devient vite une bénédiction. Après les premières années du ménage, qui sont dures, les enfants grandissent et apportent l'aisance.

Arrivons maintenant aux dépenses.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les frais du culte qui sont considérables et sur l'article des impôts. L'Eglise en Amérique, n'étant point subventionnée par l'Etat, c'est au peuple à la soutenir. Le peuple fidèle accepte joyeusement ce lourd fardeau qui lui assure un clergé libre des

chaînes que lui ont forgées, dans la vieille Europe, des gouvernements jaloux. Quant aux taxes, les seules qu'il ait à subir sont les taxes scolaires et municipales. Pas d'autres impôts directs ni indirects. Le gouvernement, pour faire face à ses charges, recourt aux droits de douanes, à l'accise sur les boissons, à la vente des forêts et des terres de la Couronne.

Presque tous les ouvriers prennent des assurances sur la vie ; sage précaution qui supplée au défaut d'économie. En temps de maladie, l'assuré reçoit, d'ordinaire, quatre piastres par semaine ; à sa mort, il en laisse mille à sa veuve. Enfin, dans les cas extrêmes, la charité publique est là. Les orphelins ne sont point abandonnés ; on les reçoit avec empressement ; et dans leur nouveau foyer ils ont rang avec les membres de la famille.

III

Après avoir parlé des affaires temporelles, il est temps, maintenant, de parler des choses spirituelles, puisque, selon l'expression de l'Écriture, les vrais temples ne sont pas faits de main d'homme. Les étroites limites d'un article nous obligeront nécessairement à ne donner que quelques rapides indications. C'est dommage. Il faudrait un volume pour écrire une monographie complète et utile. Ce volume, nous l'entreprendrions volontiers si quelque généreux Mécène nous promettait de l'éditer.

Le curé de Saint-Paul a le bonheur (c'en est un, quoique puissent dire quelques jaloux) de posséder dans sa paroisse une maison de religieux, avec lesquels il entretient les meilleures relations. Ces religieux lui rendent toutes sortes de services ; ils chantent ses messes, confessent son

peuple, et se chargent d'une grande partie de ses prédications ; bref, ils remplissent près de lui l'office de vicaires.

Grâce à eux, la petite paroisse offre aux fidèles, chaque dimanche, la précieuse commodité de quatre messes, dont une pour les enfants, avec trois instructions régulières.

Dans ces entretiens il est expressément recommandé d'instruire les fidèles, d'étayer la morale sur le dogme, de parler une langue intelligible à tous, de traiter les auditeurs avec respect, de ne jamais les blesser, de ne point parler d'argent, d'éviter les longueurs ; en un mot, de faire autant que possible œuvre d'homme de tact et d'apôtre. Le peuple semble tout heureux de voir devant lui, non point un maître mais un père, et il donne à entendre, par son attitude, qu'il n'est point insensible aux charmes du beau langage.

Les exercices de l'après-midi se composent de l'office des vêpres et des réunions de catéchisme ou de quelque congrégation. Si ces réunions sont assez fidèlement suivies, on n'en saurait dire de même des vêpres, aux charmes desquelles les Canadiens semblent absolument réfractaires. Le catholique canadien manque rarement la messe ; mais, le soir, il laisse son église vide, tandis que celle de l'Irlandais est comble. Tel est le cas, du moins, dans la région qui nous occupe.

Comme le curé de Saint-Paul prétend transformer son peuple par l'éducation de la jeunesse, il apporte aux catéchismes un soin spécial. Il réunit les enfants tous les jours, sauf le samedi. Le mardi et le jeudi, il les prépare à la première communion ; le lundi, le mercredi et le vendredi, il fait le catéchisme de persévérance. Le dimanche, c'est séance solennelle, et les parents sont invités. On ne saurait

croire quel bien s'opère ainsi. Petits garçons et petites filles rivalisent visiblement, non seulement de piété, mais encore d'intelligence et d'urbanité. Les résultats en sont tangibles. Déjà cinquante-six petites filles sont enrôlées dans la congrégation de Notre-Dame-des-Anges, en attendant l'heure de rejoindre leurs grandes sœurs dans celle des Enfants de Marie. Quant aux garçons, soixante sont enfants de chœur, quarante-deux appartiennent à la société Saint-Louis. Une société pour les jeunes gens avait été fondée, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, mais, après une existence éphémère, elle est morte d'inanition.

C'est assez indiquer que tout n'est point parfait. Les jeunes gens, en effet, ne sont encore apprivoisés qu'à demi. A quinze ans, ils entreprennent ordinairement le grand et douloureux voyage de l'enfant prodigue. Il est vrai qu'ils rentrent presque tous, vers vingt ans, au foyer domestique, et que le mariage marque, pour la plupart, la date de la conversion définitive.

Les hommes sont encore craintifs sur le sujet de la dévotion. Le Tiers-Ordre de Saint-François, dans lequel cent femmes sont engagées, ne compte guère qu'une trentaine de membres du sexe prétendu fort. La foule hésite et tergiverse.

Quoi qu'il en soit, le bien s'opère lentement mais sûrement.

A l'heure qu'il est, tous les hommes, moins six, font leurs pâques. La plupart communient plusieurs fois chaque année. Chez les femmes, la communion mensuelle est en honneur, et beaucoup s'approchent des sacrements chaque semaine.

La communion fréquente, tel est, en effet, le desideratum de toute paroisse où vit vraiment l'esprit chrétien. Pour

l'obtenir, le curé zélé n'épargne aucun effort. Il en parle fréquemment ; il se tient, matin et soir, à son confessionnal, à la disposition des fidèles. Il prend son temps, et, avant d'absoudre ses pénitents, il les instruit et les dirige.

Toutefois, il n'éprouve qu'un médiocre enthousiasme pour les communions générales et les concours, si populaires parmi nous ; il prétend que le confesseur n'a pas le temps d'y faire du bien, et que les fidèles s'y laissent souvent porter par la routine ; il leur préfère de beaucoup les communions isolées, faites spontanément, un jour de semaine, sans autre motif qu'une libre détermination et le désir de plaire à Dieu. Quelle que soit la justesse de cette appréciation, il est certain que l'on communie tous les jours, à Saint-Paul, et que l'on peut observer, chez certaines femmes, un bon commencement de formation spirituelle.

Avec l'esprit de dévotion se fortifie ce qu'on appelle l'esprit paroissial. Le corps est maintenant animé, et le sang circule, chaque jour plus actif, de la tête à l'extrémité des membres. Le curé aime son peuple et le peuple lui rend amplement amour pour amour. Ce sable mouvant des faubourgs s'est fixé en un ciment solide, et ces mêmes hommes qui, jadis, n'avaient que huit bancs dans l'église mère, en achètent, dans l'église bâtie pour eux, cent trente-cinq. Ils s'intéressent à sa vie, ils payent ses dettes, ils lisent avec soin le compte rendu financier qu'on leur distribue chaque année pour étrennes ; et lorsqu'ils constatent que son emprunt s'amortit, ils en éprouvent autant de joie que de leur prospérité personnelle.

A quoi attribuer ce progrès ? A l'admirable institution de la visite de paroisse. Deux fois par année le prêtre va dans toutes les maisons. Il se présente en père, bénit les

enfants et les vieillards, console les malades et les affligés, prend les noms, reçoit les confidences, cicatrise les blessures par sa pitié, soulage les misères par ses aumônes.

C'est alors que l'obole de saint Antoine lui est d'un précieux secours. Mais il doit chercher lui-même les misérables, car son peuple, fier et stoïque, souffre de la faim avant de tendre la main. Il a vu, dans ce Canada glacé, une femme, près de devenir mère, avec ses enfants en haillons, attendre sans pain et sans feu, le retour du mari parti à la poursuite vaine d'un peu de travail. L'apparition du pasteur, dans de tels instants, n'est-elle pas l'apparition même de la Providence ? Ah ! malheur au clergé, quelque bon soit-il, qui a perdu l'usage de la visite de paroisse, et qui ne peut plus répéter la parole du Maître : je connais mes brebis et mes brebis me connaissent !

On se plaint, en France, de l'indifférence du peuple pour ses prêtres. A qui la faute ?

A côté des besoins proprement spirituels auxquels il faut pourvoir, il y a, dans une paroisse, d'autres besoins, que j'appellerai intellectuels, d'une importance souveraine ; nous voulons parler des écoles.

Les écoles de Saint-Paul ont eu leur ample part dans le progrès. Lorsque, en 1891, la paroisse fut fondée, une petite école en bois où l'éducation était donnée par une jeune fille à une soixantaine d'enfants, représentait tout le système scolaire catholique. Aujourd'hui, outre cette même école, un magnifique édifice en briques a été bâti, en attendant l'heure prochaine d'une nouvelle construction ; une vaste salle a été louée dans un troisième quartier, et trois cents enfants y sont pieusement élevés par cinq religieuses.

Mais, hélas ! si les succès sont éclatants, les dépenses

sont écrasantes ; les malheureux contribuables, s'appliquant sans la connaître la parole de Mazarin, crient aussi fort qu'ils payent ; et le pauvre curé prétend que la question des écoles l'empêche souvent de dormir.

Ce n'est point un léger souci que de gérer une paroisse canadienne. Il faut se faire tout à tous : donner des conseils d'affaires, écrire des lettres, — parfois des lettres au fiancé absent, à l'exemple du bon saint François de Sales, — empêcher les procès, réconcilier les familles, placer les filles en service, les garçons dans les magasins, donner pour le gouvernement des lettres de recommandation, avec la crainte parfois de réussir au grand détriment du protégé, enfin tancer les maris ivrognes devant leurs femmes courroucées, et leur administrer la tempérance.

Cette question de tempérance dans la paroisse Saint-Paul n'est qu'un demi-succès. Sans doute des cartes innombrables sont distribuées, des promesses aussi nombreuses sont données ou arrachées, mais combien peu sont tenues ! Et puis, pour un vieillard arraché au vice par la conversion ou par la mort, deux jeunes gens, parfois, qui s'abandonnent ! Hélas ! l'on peut dire que l'histoire de l'intempérance au Canada est l'histoire de toutes les ruines religieuses, sociales et familiales.

Mais il suffit.

Telle est, ami lecteur, écrite avec franchise, la monographie de la paroisse Saint-Paul. Elle n'est ni meilleure ni pire que les autres, cette paroisse. Telle quelle, je suppose que Notre-Seigneur Jésus-Christ la regarde avec complaisance, et que maint curé de la vieille France souhaiterait d'en être le pasteur.

fr. ALEXIS, cap.

[ERRATUM.—A la page 76, ligne 25, au lieu]
de trente, lire : trois cent trente.

UNE NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE ¹

L'ouvrage que nous présentons sous ce titre aux lecteurs de la *Nouvelle-France* ne leur est peut-être pas tout à fait inconnu ; plusieurs revues importantes, dans des articles élogieux, en ont déjà signalé l'apparition et fait ressortir la haute valeur théologique et scientifique. Il s'agit, en effet, d'un travail remarquable non seulement par son étendue et sa masse imposante, mais encore par la coordination savante et originale des matériaux très variés qu'il renferme.

Notre époque se distingue par ses études analytiques. On aborde, on fouille en tous sens mille questions particulières ; on s'attache de préférence à la recherche des faits ou à l'élucidation des problèmes de détail. C'est l'analyse qui l'emporte sur la synthèse, jusqu'au point de rejeter dans l'ombre et même d'exposer à un injuste mépris cette méthode pourtant supérieure et éminemment philosophique sans laquelle les travaux les plus consciencieux, les plus riches en observations et en documents, manquent d'élévation et de lumière. L'ouvrage que nous voulons apprécier, et qui marque comme une sorte de réaction en faveur des études synthétiques, vient donc à son heure.

L'auteur appartient à la congrégation du Très-Saint-

1 — DE EXEMPLARISMO DIVINO seu *doctrina de trino ordine exemplari et de trino rerum omnium ordine exemplato in quo fundatur speculativa et practica encyclopædia scientiarum, artium et virtutum*, auctore ERNESTO DUBOIS, Congr. SS. Redemptoris ; 4 forts vol. in-quarto ; Rome, 1900.

Rédempteur. Cette vaillante compagnie religieuse, héritière fidèle de l'esprit apostolique de son illustre fondateur saint Alphonse de Liguori, tout en se consacrant d'une façon spéciale aux études et aux labeurs que nécessite le ministère des âmes, ne néglige cependant pas les travaux d'un caractère plus dogmatique et plus abstrait. Nous en avons une preuve éclatante dans les doctes dissertations du R. P. Dubois sur l'Exemplarisme divin.

Le but essentiel de l'ouvrage est de mettre en lumière les relations admirables de similitude et d'analogie qui existent entre Dieu et le monde créé, et l'influence que ce divin modèle doit exercer sur nos connaissances et la direction de notre vie tout entière. *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est* (Ex. XXV, 40). Le savant auteur a médité, approfondi cette parole divinement féconde de nos saints livres, et il y a trouvé des aperçus nouveaux, il en a fait jaillir des clartés révélatrices qui lui ont permis de grouper autour de l'auguste Trinité, cause première et exemplaire de tout ce qui est, l'universelle hiérarchie des êtres, comme aussi l'ensemble harmonieux des sciences, des lettres, des arts et des vertus chrétiennes.

Un premier volume pose d'abord les fondements mêmes de l'Exemplarisme divin. Cette doctrine, en effet, tout étrange qu'elle peut paraître, n'est pas une pure invention de l'esprit en quête de nouveautés, mais elle a ses racines dans les premiers principes de la philosophie et de la théologie catholiques. Quoiqu'il n'y ait pas et ne puisse y avoir de ressemblance parfaite entre Dieu et les créatures, cependant tout ce que le Créateur a fait porte à divers degrés l'empreinte de ses mains. On retrouve dans

le monde créé tantôt une image affaiblie, tantôt de lointains vestiges des divines perfections, et la Trinité elle-même, à travers le voile mystérieux qui la dérobe à nos regards, projette sur tous les êtres comme des reflets de sa beauté. C'est ainsi que, conformément à l'archétype de cette immense trilogie, nous distinguons le principe, le milieu et la fin de toutes choses ; dans ces choses, l'ordre de la nature, l'ordre de la grâce, et l'ordre de la gloire ; dans chaque ordre, le vrai, le beau et le bien ; dans Notre-Seigneur, point de jonction entre le monde créé et le monde incréé, deux natures merveilleusement reliées entre elles par l'unité de personne, etc., etc.

Le R. P. Dubois démontre, à l'aide des saintes Ecritures, de la tradition ecclésiastique et de la raison elle-même, tous les dogmes qui sont la base de l'Exemplarisme divin, et qui, soit qu'on les envisage du côté de Dieu, soit qu'on les considère du côté des choses créées, naturelles et surnaturelles, en établissent l'incontestable vérité. Cette démonstration, sous sa plume érudite, s'enrichit d'une foule de témoignages des plus intéressants, recueillis non seulement dans les écrits des auteurs chrétiens, mais même au sein de la philosophie païenne. La science, la sagesse de tous les temps est ainsi appelée à déposer en faveur de l'Exemplarisme, et ces attestations très diverses par la forme, mais identiques dans le fond, montrent clairement qu'à toutes les époques des esprits au vol puissant et aux regards assurés, en s'élevant vers la cause première de toutes choses, ont su y découvrir et se sont plu à y admirer les idées exemplaires qui sont comme la loi suprême des êtres et la règle invariable des actions humaines.

Le second volume ne fait que développer davantage

l'importante doctrine contenue dans le premier. C'est la théologie entière mise en un vaste tableau et déroulant, dans l'immensité de son cadre, les ramifications innombrables de l'exemplarisme à travers Dieu et ses attributs, l'homme et ses perfections, le monde et ses vicissitudes de formation première, de restauration et de transformation.

Avec le troisième volume nous entrons dans l'application de l'Exemplarisme au multiple perfectionnement de l'esprit et du cœur de l'homme. L'auteur passe en revue toutes les questions les plus graves soulevées au cours des âges par ce besoin inné de vérité que nous portons tous en nous-mêmes : il les étudie, il les discute à la lumière du divin Exemple ; il promène, pour ainsi dire, le flambeau de l'Exemplarisme sur les problèmes les plus élevés, les doutes les plus diversement résolus, et les solutions qu'il donne lui-même laissent aisément voir quelle influence ce retour aux premiers principes peut exercer sur le progrès véritable des sciences.

Cette influence n'est pas moins facile à constater, lorsqu'il s'agit soit des lettres et des arts où resplendit le beau divin, soit des vertus chrétiennes tant privées que publiques où rayonne dans un si pur éclat le soleil de toute justice. N'est-ce pas, en effet, aux sources divines que s'alimentent les plus hautes inspirations de l'artiste, comme aussi tous les mérites et toutes les œuvres des saints ? Ce dernier aspect de l'Exemplarisme fait l'objet du quatrième volume, et l'on peut voir par cette partie de l'ouvrage, l'une des plus propres à intéresser et à instruire, que le R. P. Dubois n'est nullement novice ni dans l'histoire et les principes de l'art, ni dans la science qui fait le moraliste expert et le directeur éclairé des consciences.

Tel est le plan général de cet ouvrage que nous avons intitulé en commençant « une nouvelle encyclopédie. » L'expression nous semble juste, d'autant plus juste que dans son acception primitive le mot « encyclopédie » signifie non pas une série quelconque et un amas incohérent de choses et de faits, mais un ensemble de connaissances disposées avec ordre et présentant aux regards les évolutions successives d'une sorte de cycle intellectuel. Cet ordre, cet enchaînement circulaire, nous l'avons dans l'œuvre savamment conçue et magnifiquement exécutée du R. P. Dubois où nous voyons l'Artisan de toute créature, Dieu un et trine, s'épancher, pour ainsi parler, au dehors par sa causalité efficiente et exemplaire, marquer le monde qu'il crée du sceau de ses perfections, répandre sur tous les êtres quelque chose de sa céleste physionomie, puis imprimer à cet immense univers, avec un élan de perfectionnement et de progrès, un mouvement de retour qui le ramène vers son principe et vers son centre.

Pour conduire à bon terme cette œuvre gigantesque, pour synthétiser ainsi toutes les sciences et tous les arts, sans excepter l'art de bien vivre, et les relier, en quelque façon, par leurs sommets à la cause exemplaire, l'auteur a dû s'imposer un long et rude labeur, et mener de front tous les genres d'études. De fait, cette nouvelle *Somme* témoigne d'une érudition peu commune, d'une connaissance très étendue et en même temps très approfondie de l'histoire, de la théologie, de la philosophie, de tout ce qui intéresse l'esprit humain. Dans un ouvrage de cette nature, comme aussi dans tous les travaux destinés à exposer et à défendre les vérités de la foi devant un public également imbu des principes d'une fausse critique et d'un philoso-

phisme raisonneur, on est heureux de rencontrer la foi et la raison, l'Écriture et la scolastique, la patristique et la philosophie, mettant en commun leurs efforts pour accomplir une même œuvre et sauvegarder avec un même zèle les intérêts de la vraie science. Le R. P. Dubois se montre, en général, fidèle et intelligent disciple de saint Thomas d'Aquin, et, conformément à la méthode de ce grand docteur, il ne traite aucune question sans en sonder les plus intimes profondeurs. De nos jours, observe-t-il dans sa préface, pour répondre aux besoins des intelligences, la théologie doit être à la fois positive et spéculative ; il faut éclairer les données de la foi et de l'érudition des lumières de la métaphysique, qui est la reine des sciences humaines : c'est bien aussi notre avis.

Le style de l'ouvrage sur l'Exemplarisme divin est clair, simple et sans apprêt ; la pensée s'en dégage avec une netteté et une aisance qui donnent à la doctrine toute sa précision. Cette doctrine offre au lecteur de sérieuses garanties. L'auteur, en effet, professe le plus profond respect pour les enseignements traditionnels de l'Église et de ses docteurs, et, tout en tenant compte des progrès indéniables réalisés par la science dans le vaste champ de l'expérience et de l'induction, il se tient prudemment en garde contre l'envahissement de certains systèmes plus spécieux que vrais, plus hardis que recommandables. Il a présentes à l'esprit les paroles de Léon XIII affirmant dans sa célèbre encyclique *Æterni Patris*, que, « selon les témoignages publics de plusieurs illustres maîtres des sciences physiques contemporaines, entre les conclusions admises et certaines de la physique moderne et les principes philosophiques de l'École, il n'existe en réalité

aucune contradiction. » — En s'appuyant sur ces principes autant que sur les faits, le R. P. Dubois rejette le transformisme ou le système de l'évolution des espèces si en vogue en certains milieux, et il rappelle à ce sujet le jugement naguère porté par Rome contre un religieux qui, dans sa hardiesse confiante, s'était par trop avancé sur ce périlleux terrain et avait attribué au corps du premier homme une origine évolutionniste.

Au surplus, le Révérend Père montre beaucoup de modération dans l'appréciation des divers systèmes qui divisent les théologiens et les philosophes catholiques. Après avoir indiqué les raisons qui militent de part et d'autre, lui-même se prononce autant que possible en faveur de l'opinion moyenne.

Nous ne voudrions pas dire que la manière de voir du vénérable auteur est invariablement la meilleure, et qu'il n'y a dans son œuvre aucun point discutable. Comment réunir tous les suffrages dans l'exposé et la solution de questions qui ont été, pendant des siècles, l'occasion des dissentiments les plus profonds entre des hommes du plus haut mérite et entre diverses écoles théologiques brillamment illustrées par le savoir et la vertu ? On approuvera ou improuvera telle et telle opinion de l'auteur, selon que l'on appartient à telle ou telle dynastie intellectuelle. Peut-être aussi lui reprochera-t-on un certain nombre de répétitions, amenées, nous voulons bien le croire, par l'agencement général de l'ouvrage, mais qui n'en sont pas moins quelque peu fastidieuses pour le lecteur. Enfin, — et nous voulons borner là nos réserves, — dans le détail des nombreuses divisions et subdivisions multipliées avec tant d'ingéniosité par l'auteur pour montrer l'influence

universelle de la Cause exemplaire une et trine, nous avons cru parfois remarquer une préoccupation trop vive de voir régner le nombre ternaire là où la nature des choses appelle vraisemblablement une autre division.

Mais ces quelques taches, si taches il y a, sont en réalité peu de chose, et ne sauraient modifier notre jugement sur le mérite intrinsèque de l'ouvrage et sa haute portée scientifique et religieuse.

L'œuvre colossale du R. P. Dubois fait honneur à son auteur et à l'institut du Très-Saint-Rédempteur ; elle est une gloire pour les lettres chrétiennes, un arsenal plein de richesses, une Somme, une encyclopédie d'un nouveau genre qui, sans faire oublier les Sommes monumentales du moyen âge, les complète sur plus d'un point. Elle servira à développer le goût des études synthétiques et des considérations métaphysiques, à élever l'âme vers la source de toute vérité, de toute beauté, de toute sainteté. Elle sera surtout une réponse victorieuse à ceux qui, sous l'empire persistant d'un préjugé insensé, osent encore affirmer que la religion énerve, atrophie les intelligences, et qu'elle paralyse le libre essor de la pensée humaine.

L.-A. PAQUET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

LE PRIX NOBEL ET SULLY PRUDHOMME. — UN MONUMENT À HENRI HEINE. —
LE COSMOPOLITISME EN LITTÉRATURE

Voici un autre Mécène. C'est Nobel, un millionnaire doublé d'un savant, ce qui n'est pas banal, un Suédois dont le nom restera dans l'histoire de la science parce qu'un jour il inventa la dynamite. Or, Nobel, avant de mourir, voulut s'assurer autrement la reconnaissance de la postérité, et il fit cette donation princière qui eut, à l'occasion de sa première distribution, il y a deux mois, tant de retentissement.

Quatre ou cinq prix de 200,000 francs chacun ont donc été fondés pour récompenser, les uns, des savants qui auraient découvert quelque chose, un autre le philanthrope qui aurait le mieux secouru les misères humaines, le dernier un écrivain qui représenterait le plus parfaitement ce que le donateur a appelé l'idéalisme en littérature. Et ce ne sont pas seulement les Suédois qui peuvent y prétendre, mais les savants, les philanthropes, les littérateurs de tous les pays.

M. Sully Prudhomme, de l'Académie française, a été l'heureux élu que l'Académie suédoise a désigné pour le premier prix Nobel de littérature. Et ceci va couronner d'or la brillante carrière du poète français qui reçoit ainsi en un jour, comme il l'a déclaré lui-même, plus de quatre fois ce qu'il a gagné en trente-cinq ans.

Au témoignage de l'Académie suédoise, Sully Prudhomme serait donc aujourd'hui l'écrivain idéaliste par excellence. Sans vouloir aller aussi loin, on peut dire que l'auteur des stances sur la *Vie intérieure* est un méditatif et un psychologue. Il ramasse dans des vers de forme très soignée et parfois un peu tendue des idées fermes et élevées, sinon toujours justes, sur la métaphysique et sur la morale. Ajoutons que Sully Prudhomme est aussi un savant : ce poète a pour maîtres Lucrèce et Pascal, et c'est sans doute à leur école qu'il a appris à mêler ensemble la science et la littérature.

C'est souvent dans des poésies courtes et condensées, dans des quatrains finement ciselés que Sully Prudhomme fait le mieux paraître son talent. Il y a telles stances que tout le monde sait par cœur, le *Vase brisé* par exemple, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, la délicatesse du sentiment, ou la grâce de l'expression, ou la simplicité harmonieuse de la poésie¹. Peut-être des critiques n'ont-ils pas assez fait attention que sous cette forme si courte et si facile, il y avait des idées très fortes et très élevées, et

1 — Nous reproduisons ici ces strophes.

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine :
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute ;
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt ;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde ;
Il est brisé, n'y touchez pas.

peut-être aussi n'ont-ils pas assez remarqué que si Sully Prudhomme savait dire fort gentiment des choses légères, il pouvait aussi bien hausser son vol au niveau des sublimes pensées. Un mécontent, le professeur Oscar Levertin, qui protestait en décembre dernier contre le jugement de l'Académie suédoise, exprimait ainsi l'opinion de tout un groupe d'écrivains suédois :

Je défie n'importe qui sans parti-pris, de trouver parmi ses ouvrages (à Sully Prudhomme) un seul poème qui porte l'aurole de la grandeur et le frémissement du génie. Ce n'est pas sans raison que dans l'opinion populaire, sa poésie si connue sur un *Vase brisé* est devenue le symbole de la poésie de Sully Prudhomme. Et c'est dans ce petit vase de luxe joli et frêle, portant des fleurs fines mais pâles, que l'on a mis le grand prix de l'excentrique inventeur de la dynamite. Le revenu des matières explosives qui déplacent les frontières et creusent les montagnes a été placé dans une petite bonbonnière gentille et agréable.

Il était sûrement difficile de décerner le prix Nobel de littérature sans soulever des réclamations. Qui de Sully Prudhomme, de Tolstoï, de Ibsen, pour ne nommer que ceux-là parmi les candidats recommandés, était le plus méritant ? Si, dans le cas actuel, la nouvelle récompense eût pu aller à moins bonne adresse, il y a cependant lieu de s'étonner, en envisageant les choses au point de vue absolu, que ce prix d'idéalisme ait été attribué à un littérateur dont l'œuvre est, en plusieurs endroits, entachée de sensualisme.

Le lauréat français va, dit-on, consacrer sa petite fortune suédoise à la fondation d'un prix qui permettra aux poètes qui n'ont pas le moyen de publier leurs vers, d'être imprimés.

« Ma renommée dort encore dans un bloc de marbre de Carrare, » écrivait un jour assez ironiquement, et en parlant de lui-même, Henri Heine, qui a vécu à Paris près de la moitié de sa vie, et qui a traduit lui-même ou fait traduire en français la plus grande partie de ses œuvres. Or, voici que le bloc de marbre vient de s'animer et de prendre les traits du poète et prosateur allemand. C'est sur sa tombe même, au cimetière Montmartre, à Paris, que l'on a inauguré, le 24 novembre 1901, le monument de ce Parisien né en 1799, à Dusseldorf, dans la Prusse rhénane.

Henri Heine n'est pas sans doute un de ces hommes qui forceront longtemps l'admiration de la postérité ; on oubliera assez vite ce saint-simoniste exalté, et ce sera fort bien fait. Mais on sait que Paris, depuis quelques années, cherche à prévenir le sommeil où devront s'évanouir bientôt tant de héros surfaits. Paris multiplie les statues ; il en élève de préférence aux prétendus émancipateurs, aux agitateurs des révolutions ; il en élève à des écrivains qui ne furent rien moins que des apôtres de bonnes idées et de saine morale. Et puisqu'il est convenu que dans cette ville toute une société de morts encombrants doit se mêler à la foule des vivants, il n'est pas étonnant qu'Henri Heine en soit.

Les amis de Heine ont sans doute invoqué deux ou trois raisons pour lui élever son bout de statue à Paris. D'abord il y a laissé ses os, et c'est, on le pense bien, une gloire qu'il partage avec bien d'autres ; ensuite, il eut parfois du génie, et ceci, il faut l'avouer, est commun à beaucoup moins de gens ; enfin, et c'est peut-être la meilleure raison que l'on pouvait donner, et elle n'est pas pour déplaire

aux habitants de Lutèce, peu de Français ont aimé la grande ville comme cet israélite. Il l'a aimée surtout pour sa bonne humeur, pour cette gaieté communicative dont elle déborde, qu'elle mêle à toutes choses, aux choses tragiques elles-mêmes. Heine a d'ailleurs joliment dit tout cela.

Chose étrange! Paris est le théâtre où l'on exécute les plus grandes tragédies de l'histoire universelle, tragédies dont le souvenir seul fait trembler les cœurs et mouiller les yeux dans les pays les plus éloignés; mais le spectateur de ces grandes tragédies éprouve à Paris ce qui m'arriva une fois à la Porte-Saint-Martin, où je vis représenter la *Tour de Nesle* d'Alexandre Dumas. J'étais assis derrière une dame qui portait un chapeau de gaze rose: ce chapeau était si large, qu'il s'interposait complètement entre moi et le théâtre, dont je ne pus voir les horreurs qu'à travers cette gaze rose, de sorte que toutes les lamentables scènes de la *Tour de Nesle* m'apparurent sous la couleur la plus riante. Or, il y a à Paris une teinte rose qui égaye, pour le spectateur immédiat, toutes les tragédies, afin que la jouissance de la vie n'en soit pas troublée. Les idées noires que l'on apporte dans son propre cœur à Paris, y perdent leur caractère d'angoisse inquiétante. Nos chagrins s'y adoucissent d'une façon remarquable. Dans cet air de Paris, toutes les blessures guérissent plus vite qu'en tout autre lieu. Il y a dans cet air quelque chose d'aussi généreux, d'aussi compatissant, d'aussi doux que dans le peuple même.

Heine aimait aussi Paris pour la politesse de ses habitants :

Des mélodies de Rossini n'auraient pas résonné avec plus de suavité à mon oreille que les excuses courtoises d'un Français qui, le jour de mon arrivée, m'avait heurté fort légèrement dans la rue. Je reculai presque en face d'une si douce urbanité, moi dont les côtes étaient faites aux silencieuses bourrades allemandes! Pendant toute la première semaine de mon séjour à Paris, je m'arrangeai pour être heurté plusieurs fois, dans le seul but de me récréer avec cette musique d'excuses.

Nous savons des Canadiens qui se sont arrangés pour bousculer le moins possible les piétons de Paris, et qui

n'ont pourtant pas rapporté ici, sur les habitants de cette ville, les impressions optimistes d'Henri Heine. C'est que sans doute ils avaient un autre épiderme, un autre tempérament, et plus irritable que celui du poète de Dusseldorf.

Au reste, Heine a aimé notre belle langue française ; il a compris cet « air comme il faut » qu'elle donne à celui qui la parle bien, la distinction, l'élégance et la clarté qui sont ses meilleurs attributs.

Heine appartient à ce groupe d'écrivains allemands remuants et excessifs que les contre-coups de la révolution de 1830 firent se réunir pour prêcher l'émancipation sous toutes les formes, et qui s'appelèrent *La jeune Allemagne*. Mais c'est à la littérature, bien plus qu'à ses luttes politiques qu'il dut sa renommée. Il débuta dans le romantisme ; plus tard il essaya bien de se moquer de ses rêves de jeunesse, mais il y réussit mal ; il garda toujours cette vague mélancolie qui fut le lot des poètes de l'École. Il protesta d'ailleurs contre les excès du romantisme allemand, contre le retour exagéré au moyen âge que tentaient certains contemporains, en particulier Tieck, le poète de cette école.

L'Allemagne eut en effet, comme la France, et davantage peut-être, son engouement pour ce qui est primitif, pour ce qu'on pensait être la beauté simple et naïve des civilisations naissantes. Or, on ne joue pas avec la naïveté ; et si l'on ne sait pas discerner avec soin les choses, ni arrêter à temps son enthousiasme, on risque fort d'admirer ou même d'imiter des qualités qui sont de mauvaise marque, et la négation de l'art. La poésie du moyen âge offre sans doute à l'écrivain moderne des thèmes intéressants qu'il était utile de reprendre et de renouveler, certaines beautés

de forme que l'on pouvait rafraîchir ; elle est un trésor où devaient puiser avec profit les romantiques qui s'employèrent à créer chez eux une littérature d'inspiration vraiment nationale. La poésie du moyen âge, ce fut encore et sans doute l'eau de Jouvence qui rajeunit notre littérature s'étiolant dans les procédés du classicisme. Mais encore fallait-il savoir user de ce breuvage, et ne pas faire comme cette vieille chambrière dont parle Heine lui-même.

Elle avait remarqué que sa maîtresse possédait un élixir merveilleux qui rendait la jeunesse. En l'absence de sa maîtresse, elle prit la fiole ; mais au lieu d'en prendre quelques gouttes, elle but à si longs traits que, grâce à la merveilleuse efficacité de ce breuvage, elle revint, non pas seulement à la jeunesse, mais à l'enfance.

Une littérature ne doit jamais retourner à l'enfance ; et c'est sans doute pour prévenir cet accident que Henri Heine s'efforça de faire prendre à la poésie allemande un plus intime contact avec les choses et les passions du jour.

Henri Heine était le poète de prédilection de l'impératrice Elizabeth d'Autriche. M. Gaston Deschamps a bien raconté l'autre jour comment cette impératrice accordait au poète l'hospitalité « là-bas, à Corfou, dans la villa de l'Achilleion, fleurie comme un reposoir, à mi-chemin de Rome et d'Athènes. Ensermée dans ses grands voiles de deuil, elle se retirait souvent sous les arbres de son parc pour lire à haute voix, devant l'azur de la mer ionienne, les strophes amères et tendres de son poète préféré. »

Il faut avouer pourtant que la noble femme, fidèle admiratrice de Heine, aurait pu trouver pour son culte une idole plus pure, et pour sa mélancolie de plus saines jouissances.

L'inauguration du monument de Henri Heine a été une excellente occasion de poser encore une fois la question du cosmopolitisme en littérature. La France a-t-elle raison d'accueillir si volontiers les écrivains étrangers, de lire avec tant d'avidité leurs ouvrages, de se laisser pénétrer de leurs idées, de leur esprit. On a interviewé à ce sujet MM. François Coppée, Catulle Mendès, Jules Lemaître. Et tous trois ont reconnu, comme on pouvait s'y attendre, l'utilité qu'il y a à faire circuler d'un pays à l'autre tout ce qu'on trouve de bon, de suggestif, de fécond dans le génie particulier des races. A chacun le soin de ne s'assimiler que ce qu'il faut, sans se laisser dominer ou conquérir. La transformation qui résulte de cet échange ne doit pas être telle qu'elle fasse perdre à chaque peuple son naturel ; et le cosmopolitisme entendu de cette façon ne peut offrir rien que de sain et de fortifiant.

Au reste, la France aurait mauvaise grâce à protester contre cette influence réciproque que les littératures exercent les unes sur les autres. Aucune littérature ne fut peut-être plus cosmopolite que la sienne, soit qu'elle portât chez les étrangers ses œuvres, soit qu'elle profitât à son tour des leçons et des inspirations venues du dehors. Au moyen-âge la France voyait pénétrer ses *chansons de gestes* jusque dans la Scandinavie, et jusque dans l'Islande ; plus tard sa littérature classique eut une influence plus grande encore, influence qui ne s'est pas exercée si loin peut-être, mais à coup sûr plus profondément. L'Angleterre et l'Allemagne en savent quelque chose : les époques littéraires qui correspondent en Angleterre au règne de la reine Anne, en Allemagne à la guerre de Trente ans et au règne de

Frédéric sont particulièrement marquées par l'influence française.

Par contre, la France n'a jamais manqué d'emprunter à ses voisines ce qu'elle croyait devoir profiter à sa littérature. Du XV^e au XVII^e siècle c'est l'Italie et l'Espagne qui pénètrent tour à tour ou en même temps chez elle, y apportant à la fois leurs qualités et leurs défauts ; puis au XVIII^e siècle et au XIX^e ce sont les littératures du Nord qui se mêlent à la française, l'enrichissent et la renouvellent. Et l'on sait que dans la dernière cinquantaine les Anglais avec leur George Eliot, les Russes avec leur Dostoïevski et leur Tolstoï, les Scandinaves avec leur Ibsen, ont eu un empire considérable sur la pensée et sur la littérature en France.

M. Jules Lemaître semble croire que l'heure n'est pas éloignée où une réaction va s'accomplir et refouler vers le Nord tous ces exotiques :

Dépêchez-vous d'aimer ces écrivains des neiges et du brouillard ; aimez-les pendant qu'on les aime et qu'on y croit, et qu'ils peuvent encore agir sur vous, comme il faut se servir des remèdes à la mode pendant qu'ils guérissent, car il se pourrait faire qu'une réaction du génie latin fût proche.

Il est assez difficile de prévoir quelle sera cette réaction. Et M. Jules Lemaître n'a pas voulu dire sans doute que le génie latin et le génie du Nord cesseront un jour tout à fait de se pénétrer l'un l'autre. Il ne peut s'agir ici que d'une question de mesure, car les communications devenues si faciles, les relations multipliées entre peuples divers feront que nous ne serons jamais empêchés d'apercevoir ni de prendre ce qu'il peut y avoir d'excellent chez nos voi-

sins, que la pensée humaine, et partant la littérature seront toujours assez fortement cosmopolites.

La France semble vouloir elle-même entretenir ces tendances, favoriser ces infiltrations de sève étrangère en provoquant ce mouvement d'études comparées des littératures modernes qui, depuis quelques années, prend une importance considérable. Madame de Staël avait donné l'impulsion, il y a déjà près d'un siècle ; Benjamin Constant, Guizot, Barante, Fauriel, Frédéric Ozanam et d'autres encore ont continué tout le long du dix-neuvième siècle, en traduisant ou en commentant des œuvres étrangères. Il y a quelques années le regretté Joseph Texte publiait ses *Etudes de littérature européenne, son J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire au XVIII^e siècle* ; il semblait tout désigné pour donner à ces études une méthode et une vie nouvelle, lorsque la mort vint le ravir trop tôt aux lettres françaises. Enfin, en 1900 s'ouvrit pour la première fois à Paris un congrès de littérature comparée, sous la présidence de M. Ferdinand Brunetière, et de M. Van Hamel, professeur à l'Université de Groningue. M. Brunetière y a esquissé avec la largeur de vue, la vigueur et la puissance de synthèse qui le caractérisent le plan d'une histoire comparative des littératures nationales.

Une pareille histoire, si elle doit être écrite, nous fera mieux voir dans quelles conditions se sont constituées ces différentes littératures, et pour quelles raisons elles ont tour à tour exercé en Europe une influence prépondérante. Un semblable tableau nous ferait mieux apercevoir ce qu'il y eut de souverainement fécond, de vraiment humain dans chacune des littératures modernes, il nous montrerait mieux aussi sans doute les particularités d'inspiration ou de

formes artistiques qui conviennent exclusivement au tempérament de chaque peuple, correspondent très exactement à leur état d'âme, et ne peuvent donc pas être transportées sans quelque danger d'un pays dans un autre. Et tout cela donc favoriserait le cosmopolitisme, et ensemble le régulerait, tout cela aussi pourrait empêcher qu'un jour les races latines ne se laissent trop facilement et trop complètement séduire par les grâces exotiques des littératures septentrionales.

Est-ce cela qu'a voulu dire M. Jules Lemaitre ? Et à cela faut-il que se borne la réaction qu'il prévoit ? Qui vivra verra.

J.-CAMILLE ROY.

PAGES ROMAINES

LA QUESTION DU DIVORCE EN ITALIE. — TRAVAUX LÉGISLATIFS ET PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES. — HOMMAGE A PIE IX. — ARCHÉOLOGIE ET NUMISMATIQUE.

Le projet de loi sur le divorce, voilà la grande question qui agite actuellement tous les esprits en Italie. Pendant que la commission parlementaire en fait l'objet de ses délibérations, libéraux et catholiques suscitent dans le royaume des manifestations légales favorables ou hostiles à la loi qui se prépare. Montrer que l'Italie est la seule puissance catholique où le divorce n'est pas encore admis ; prouver que ce retard dans la marche du progrès, loin d'être une reconnaissance de l'indissolubilité du mariage (inaugurée au concile de Trente !), ne fut qu'un acte de déférence envers la Papauté habitant l'Italie, voilà à quoi tendent tous les efforts des libéraux dans les conférences qu'ils multiplient de toute part avec un zèle digne d'une meilleure cause. De cette prétendue inauguration de l'indissolubilité au concile de Trente, ils déduisent la conséquence naturelle que le divorce ne peut être anti-social et que, à l'encontre d'un vain « préjugé », loin de détruire la famille, il en consacre les droits et l'union. Nul n'obligera à divorcer ceux dont les affections sont parfaites ; ceux, au contraire, dont l'alliance n'a eu que des mécomptes, au lieu de se donner, en dehors du foyer domestique, des relations coupables, dissoudront leurs premiers liens et s'uniront « légitimement ! », ce qui leur procurera une félicité qu'ils n'avaient pu trouver ailleurs. « Au reste, — ajoute le député Berenini, auteur du projet de loi, — je dirai, avec Ferdinando Martini, que la littérature du monde entier depuis l'Iliade jusqu'à Dumas est une perpétuelle protestation contre l'indissolubilité matrimoniale. » Cette seule phrase, qui montre la source des inspirations des auteurs des conférences en faveur du divorce, exciterait des sourires de pitié, si l'œuvre des conférenciers n'était point une guerre plus ou moins déguisée contre la religion dont ils veulent sevrer le peuple.

La papauté ne pouvait rester indifférente à cette propagande ; aussi, en deux circonstances bien rapprochées l'une de l'autre, au consistoire

du 16 décembre dernier et à la réception de sa cour, le 23 du même mois, le pape, en termes énergiques, a proclamé l'immuable doctrine de l'Eglise sur l'indissolubilité matrimoniale et mis en garde l'Italie contre le malheur de la loi qu'on lui prépare.

Parmi les diverses allocutions de Léon XIII, celle du 16 décembre est une des plus belles dont l'histoire de son pontificat gardera le souvenir. L'on ne peut se lasser, en effet, d'admirer ce vieillard retrouvant toute l'ardeur de la jeunesse pour défendre ce sacrement de mariage dont il a la garde, et puis demandant aux années presque séculaires qui l'entourent de leur vénération, d'inviter, elles-mêmes, ceux qui l'écoutent à s'incliner devant ses enseignements.

En sa qualité de secrétaire du Saint-Office, et au nom des cardinaux de cette congrégation, le cardinal Parocchi s'est fait le commentateur de la parole pontificale. Dans une lettre, en date du 24 décembre, adressée à l'épiscopat italien, il proclame à son tour l'indissolubilité du mariage, rappelle, en quelques mots, avec quels soins jaloux l'Eglise la défendit en face de puissants monarques qui voulaient l'enfreindre, et prouve que, loin d'être une loi de progrès, le divorce est au contraire un retour vers ces temps malheureux où la femme et la famille étaient abandonnées aux caprices des passions.

Il faut dire à l'honneur des catholiques italiens que la parole pontificale semble avoir trouvé écho dans presque tous les cœurs. Les manifestations légales se suivent sans interruption d'une extrémité à l'autre de l'Italie; ces cris sans cesse répétés de la conscience d'un peuple qui s'indigne à la pensée que l'on veut porter atteinte au patrimoine de sa foi, sont des spectacles d'une réelle grandeur, alors que d'ordinaire ce peuple semble voué à toutes les résignations.

A Milan, le cardinal Ferrari, son archevêque, dans une lettre pastorale d'une grande force évangélique, dénonce le projet, invite les curés de son diocèse à instruire les fidèles et à promouvoir des protestations signées par eux; dans tout le royaume, c'est l'épiscopat entier qui fait de même. A Turin, nombre de sénateurs, députés, membres de l'Université se réunissent pour envoyer au président du conseil des ministres, avec leurs protestations contre le projet, l'information qu'ils vont s'unir aux protestataires des autres villes. A Vicence, c'est la députation provinciale qui confie à l'empressement du télégraphe le soin de déposer aux pieds de la reine Hélène l'expression de ses craintes; en Sicile, dans

la péninsule, ce sont des conseils municipaux qui émettent des vœux défavorables au projet soumis aux délibérations de la Chambre. Partout ce sont les ligues catholiques qui parlent et qui agissent. Plaise à Dieu que tous ces efforts soient couronnés de succès !

Une statistique, celle des travaux législatifs de la seule chambre des députés du royaume d'Italie, du 16 juin 1900 au 22 décembre 1901, nous annonce que, en 194 sessions publiques, 402 projets de loi furent présentés à l'examen des membres du Parlement, et 234 seulement furent votés. — Sur ce nombre, 303 furent d'initiative gouvernementale, 98 d'initiative privée. — Or, si à ces travaux on ajoute les 659 interrogations et les 88 interpellations qui se sont succédées, on aura le bilan de tous les travaux législatifs et l'on se demandera s'il faut bénir ou maudire un parlementarisme qui, en faisant trop, fait si peu.

Tandis que le projet de la loi sur le divorce est l'objet de la préoccupation des esprits, en ce qui regarde la politique intérieure du royaume à l'égard de la religion, la question du renouvellement de la triple alliance et de l'occupation éventuelle de la Tripolitaine par l'Italie, avec le placet de la France, est le sujet de toutes les conversations qui se rapportent à la politique extérieure du gouvernement. Le discours de M. Barrère à la réception de la colonie française, le 1^{er} janvier, révélant les joies qu'éprouvent les deux sœurs latines dans leurs rapports de bon voisinage, et celui du comte de Bülow au parlement allemand attestant que le rapprochement de l'Italie et de la France ne peut ni lui déplaire, ni être une cause du non renouvellement de la triple alliance, sont étudiés, commentés comme paroles d'augure. Tandis que, chez tous, un sentiment de satisfaction se manifeste dans la cessation du malaise qui régnait entre l'Italie et la France, chacun escompte déjà le profit de l'Italie dans cette amitié nouvelle : la Tripolitaine.

Objet des convoitises du peuple italien, surtout depuis que la France exerce son protectorat sur la Tunisie, la Tripolitaine est le rêve de tout italien. Cette possession, il la veut comme revanche des insuccès de l'Erythrée ; il la veut dans la crainte qu'une nouvelle extension de l'empire colonial français dans cette partie septentrionale de l'Afrique

ne transforme, en réalité, la Méditerranée en lac français. Aussi, prévenant les objections de la diplomatie étrangère affirmant de nouveau le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, il n'est journal qui ne rappelle à chaque instant que nul canon n'est parti quand l'Angleterre s'empara de Chypre, qu'il en fut de même quand l'Autriche occupa la Bosnie et l'Herzégovine, lorsque la France établit son protectorat sur Tunis, et que, dès lors, l'Italie ne saurait être empêchée d'agir à son tour. De là à affirmer que l'on peut aller en Tripolitaine, sans la permission de personne, il n'y avait qu'un pas, et le sentiment national l'a fait ces jours-ci. Quand le réalisera-t-on ?

Un nouvel ex-voto de reconnaissance vient d'être offert à la mémoire de Pie IX, dans la Basilique S. Laurent-hors-les-murs, par les décorés de la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*. C'est une chasuble en velours noir, richement brodée, qui, à elle seule, est tout un poème en l'honneur de la dévotion aux âmes du purgatoire.

Faite à Milan, elle est de style roman byzantin. Sur la partie antérieure, à droite et à gauche, les médaillons de S. Bernard et de S. Grégoire rappellent les visions de ces deux saints sur l'efficacité du sacrifice de la messe à l'égard des âmes souffrantes; au sommet, l'apparition de S. Pierre à un religieux évoque un souvenir semblable; au centre, Pie IX publie l'encyclique *Amantissimi Redemptoris* (1858), en faveur des défunts; au bas, c'est le même pontife agenouillé sur la tombe de ses zouaves. La partie postérieure de l'ornement porte au sommet, ciselée en argent, la croix *pro Ecclesia et Pontifice*, et un peu en dessous, l'agneau symbolique dans l'attitude du sacrifice; au centre, c'est Léon XIII offrant le saint sacrifice pour les âmes du purgatoire, le jour de clôture de son jubilé sacerdotal, le dimanche 30 septembre 1888; en dessous, c'est le blason de Pie IX avec l'épigraphe dédicatoire, ce sont les portraits de Pie IX et de Léon XIII, en forme minuscule, c'est la figure du prophète Malachie prédisant la célébration du divin sacrifice dans le monde entier. — L'étole, le manipule, le voile du calice, la bourse portent tous la croix *pro Pontifice* et des emblèmes allégoriques. — Malgré la richesse d'un tel travail, c'est moins elle qui excite l'admira-

tion que cette puissance que continue à exercer la grande personnalité de Pie IX. Elle suscita, autrefois, d'admirables dévouements qui furent la gloire du XIX^e siècle ; elle provoque encore aujourd'hui un culte de reconnaissance, et devant sa tombe qu'il avait voulue modeste, mais que l'amour de la chrétienté enrichit malgré lui, la Gratitude veille sans cesse, en compagnie de la Fidélité.

Faire une chronique sur les découvertes archéologiques n'est pas chose facile dans un pays comme Rome, où la bêche ne peut creuser la terre sans provoquer sans cesse une nouvelle trouvaille. Impossible de construire une maison, d'asseoir les bases d'un pont, d'aligner une rue sans rencontrer des témoins ignorés du passé. Naguère, sur la place de la *Bocca della Verità*, des travaux d'égout mettaient à jour le pavé d'une ancienne voie romaine tracée à environ trois mètres en contre-bas du sol actuel. Quelques jours après, à côté de l'arc de Janus au Vélabre, et à la profondeur de 3.85, trois chambres ensevelies au IV^e siècle, lors de la construction du monument, revoyaient la lumière, et dans l'*opus reticulatum* en tuf de leurs murailles, chacun pouvait admirer la beauté et la solidité des vieilles constructions. Enfin, tandis que une nouvelle exploration de la *cloaca massima* enrichissait les collections publiques de nombreuses lampes antiques, de coupes, de vases en terre cuite ou en cristal, de pièces de monnaie, les travaux entrepris pour établir le tunnel du Quirinal mettaient au jour des inscriptions, des statues mutilées. Tant de récents succès ne peuvent qu'en faire désirer d'autres ; si l'avenir préoccupe le présent, le passé le passionne davantage encore, quand ce passé est tout chargé de gloires, comme celui de Rome ; c'est ce qui a fait naître le projet d'isoler complètement le Palatin et de dégager l'ancien *vicus Tuscus* qui n'est autre que la large rue qui reliait le Forum de la république au Vélabre, par où passaient les grands cortèges des divertissements publics, et la cour impériale, quand elle allait assister aux jeux du grand cirque.

Pendant que l'on fouille au Forum, le jeune roi d'Italie, numismate passionné, consacre les loisirs que lui laissent les charges et les préoccupations gouvernementales à la préparation d'un *Corpus Nummorum*

Italiae. Le projet de décrire, en un savant ouvrage, toutes les monnaies frappées en Italie, avait été entrepris par la *Société italienne de numismatique* qui a son siège à Milan, mais les dépenses considérables qu'entraînait une telle œuvre, inspirèrent la pensée de faire appel au roi. — La réponse dépassa les espérances. Le roi, qui possède la plus riche collection de monnaies qui existe au monde, aux charges matérielles qu'il accepta dans leur intégrité, joignit celles non moins lourdes de la rédaction de l'ouvrage. — Aidé du professeur Luppi et du colonel Ruggero, il a demandé aux musées de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg et à la Bibliothèque nationale de Paris de lui compléter les recherches faites en Italie, travaillant activement à ce *Corpus Nummorum Italiae* qui aura une dizaine de volumes format in-octavo. Aux monnaies d'Italie se joindront les monnaies que les papes et leurs légats firent frapper dans leurs états d'outre-mont, comté d'Avignon et Comtat-Venaissin. Ces descriptions de près de soixante mille pièces monnayées seront plus que la satisfaction d'une curiosité; l'historien y retrouvera des pages d'histoire écrites sur l'or, l'argent et le bronze, qui, pour être laconiques dans leurs expressions, n'en seront pas moins précieuses pour les amateurs du passé.

DON PAOLO-AGOSTO.

LA PRESSE ET LES LIVRES

Religion

Viennent d'être publiées, dans notre province, deux lettres pastorales qui rappellent d'importants préceptes de conduite. Dans l'une, M^{sr} Bruchési, archevêque de Montréal, nous met en garde contre *L'esprit du siècle* et signale, d'une façon spéciale, le double danger du théâtre et des bals; dans l'autre, M^{sr} Emard, évêque de Valleyfield, nous parle de la *Justice* et retrace les multiples obligations qu'elle impose aux différentes classes de citoyens.

Ces deux lettres d'évêques sont d'ordre très pratique et contiennent des vérités qu'on a le tort fréquent d'oublier ou de méconnaître.

Pour ta Première Communion, mon cher Jacques,—tel est le titre d'un petit volume de 150 pages in-12 qui vient de paraître chez Aubanel, à Avignon, et se vend 1 fr. 75.

Écrit sur le ton du conseil paternel et de la causerie familière, ce livre complète les Manuels ordinaires de Première Communion. Aux approches du grand jour il convient particulièrement d'« être sage, » et, pour aider l'enfant à atteindre ce résultat, plusieurs moyens pratiques sont ici suggérés.

A la même librairie, une autre nouveauté : *Le Livre de mes Dimanches*, par l'abbé J. Méritan. Un volume de 224 pages in-12. Prix : 1 fr. 75.

C'est un recueil de religieuses pensées qui se développent harmonieusement avec le cycle des journées dominicales.

Chez Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris : *Histoire du Catéchisme*, par M. l'abbé Hézard, 523 pages in-8. Prix : 6 fr. Travail neuf et très documenté.

Un prêtre belge, M. l'abbé De Ridder, publie actuellement, dans la *Nouvelle Revue Théologique*, une remarquable étude sur le *Néo-Christianisme, ses tendances et ses doctrines*. A ce propos, M. l'abbé Charles Maignan, de Paris, vient d'écrire :

C'est le sujet que nous avons nous-mêmes abordé dans notre étude sur le *Nouveau Catholicisme* et le *Nouveau Clergé*. Seulement, tandis que nous faisons surtout œuvre de polémiste, M. l'abbé De Ridder fait œuvre de théologien; il remonte aux sources de l'erreur, il en montre les premières manifestations dans le passé; il expose, démontre et défend la doctrine et la tradition avec une sérénité parfaite de pensée et de style.

La Nouvelle Revue Théologique est publiée à Tournai par des Pères Rédemptoristes, avec la collaboration du P. Piot, capucin.

**Questions
sociales**

A lire, dans la *Revue Thomiste*, livraison de janvier 1902 : *Ce que saint Thomas d'Aquin pensait de la démocratie*. C'est la troisième partie d'un long travail entrepris par le P. Montagne pour mettre en vive lumière la pensée de saint Thomas sur les diverses formes de gouvernement.

Dans l'*Univers* du 3 janvier 1902, un intéressant article de Max Turman sur les *Caisses rurales*.

La propriété, son fondement, sa nature, par Hubert-Valleroux.—Rapport lu au XXV^e congrès des juristes catholiques tenu à Montpellier en 1901. Cette étude vient d'être publiée par la *Revue catholique des Institutions et du Droit*.

Un prêtre de Québec, M. l'abbé Nunesvais, a mis dans un opuscule de 75 pages in-32 une minutieuse étude analytique qu'il a faite de l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. *Ce Catéchisme du Travail*, — c'est là le titre de la brochure, — est précédé d'une lettre d'approbation de M^{sr} Bégin. On fera une bonne œuvre sociale en vulgarisant ce code moral du patron et de l'employé.

En vente à la Maison du Patronage, rue Saint-Georges, Québec. Prix : 5 centins.

Sciences L'*Univers* du 5 janvier 1902 contient une très longue analyse du nouvel ouvrage du Dr Coste de Lagrave sur la *Guérison de la tuberculose*.

Dans sa *Lutte contre la tuberculose* (200 pages in-18 : 2 fr. 50) le Dr Brouardel, de Paris, donne d'excellents conseils pour combattre cette dangereuse maladie.

Littérature Vient de paraître la seconde série des *Esquisses littéraires et morales* que le P. Longhaye trace, d'une main très sûre, dans le domaine des lettres françaises. Ce jésuite est le plus intrépide et, à mon avis, le meilleur des guides littéraires. Les deux premiers volumes de ses études sur le *XIX^e Siècle* se vendent 3 fr. 50 chacun, chez Retaux, à Paris.

J.-F. DUMONTIER.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.
Le Secrétaire-Gérant : J.-F. DUMONTIER.

QUÉBEC.—Imprimerie L.-J. DEMERS & FRÈRE, N^o 30, rue de la Fabrique